

## Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	20/01/26	20/01/26			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
JOUE	Intégrale					

**Service : CP****Guichet de retrait : OUI****Guichet de dépôt : OUI****Classification CPV :**Principale : **34320000** - Pièces de rechange mécaniques, excepté moteurs et parties de moteurs

## AVIS D'ATTRIBUTION

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 00 00 00 00 00

SIRET 22360001600016



L'avis implique un Accord-Cadre

**Objet du marché** Marché sans pub pour la fourniture, livraison et maintenance de pièces d'origine constructeur pour les répandeuses de marque ACMAR du Département de l'Indre

**Référence acheteur** 2026PAAC001**Nature de la procédure** Fournitures -**Procédure** Procédure négociée**Justificatifs****1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 32 de la directive 2014/24/UE**

Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante : protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle

**3. Explication**

Procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant l'Article R-2122-3 3° du Code de la Commande Publique.

**Code CPV principal** **34320000** - Pièces de rechange mécaniques, excepté moteurs et parties de moteurs

**Procédures de recours** Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal administratif de Limoges**

1, cours Vergniaud

87000 Limoges

Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160

[greffe.ta-limoges@juradm.fr](mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative française)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir  
Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

#### ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **166666,68 €**

Date d'attribution : 19/01/26

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : 2026PAAC001 - ACMAR 4 route de Chatelais 53400 CRAON Montant HT : **166 666,68 €**  
Le titulaire est une PME : OUI

Renseignements complémentaires

Accord-cadre mixte passé pour un an et reconductible 3 fois, avec un montant maximum annuel de 41 666,67 € HT.

Envoi le 20/01/26 à la publication

---

**Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.**

Marches-Publics.info V9.7